

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 21

NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 6

AYANT DONNÉ POUVOIR : 4

N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 2

Le 13 novembre 2024, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle de la Savoyarde à Séez, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séez : Lionel ARPIN, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger : Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence REGNIER donne pouvoir à Gérard VERNAY

Françoise BESNARD donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Gérard MATTIS donne pouvoir à Patrick MARTIN

EXCUSÉS

Séez : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mathieu LECLERCQ est désigné secrétaire de séance

2024-147

**PROGRAMME INTERREG ALCOTRA VI-A 2021-2027 ITALIE-FRANCE PITER+
GRAIES CLIMALAB : PROJET SIMPLE N°1 « DECID »**

Il est rappelé que la communauté de communes de Haute-Tarentaise participe en qualité de partenaire, au Plan Intégré Territorial (PITer) GRAIES ClimaLab.

La stratégie PITER+ GRAIES ClimaLab, approuvée par le comité de suivi du programme ALCOTRA le 9 avril 2024, est basée sur trois objectifs spécifiques qui seront traduits en trois projets simples respectifs :

- Projet simple 1 "Transition territoriale" - Soutenir la prise de décision et renforcer la gouvernance transfrontalière grâce à des instruments stratégiques nouveaux ou actualisés de politique publique pour la transition climatique ;
- Projet simple 2 "Transition des communautés locales" - Promouvoir une communauté consciente, engagée et protagoniste de la transition climatique, en diffusant, principalement auprès des nouvelles générations, de bonnes pratiques de vie et de travail liées au territoire et à la culture alpine et transfrontalière ,
- Projet simple 3 "Transition des acteurs économiques" - Développer un nouveau modèle d'économie de réseau et de chaîne d'approvisionnement transfrontalière pour la transition climatique, la protection de l'environnement et des êtres vivants, notamment en matière de tourisme durable.

La communauté de communes de Haute-Tarentaise est partenaire du projet simple N°1, intitulé « **DECID** », dont les objectifs sont de :

- Sensibiliser, acculturer les collectivités du territoire transfrontalier aux enjeux du changement climatique et à l'économie régénérative ;
- Recenser les données utiles à la transition, existantes sur le territoire transfrontalier, et les rendre accessibles et compréhensibles à nos décideurs, acteurs et ensemble des parties prenantes ;
- Expérimenter des actions pilotes en matière de gestion des ressources naturelles et du changement climatique sur le territoire transfrontalier, selon les compétences des partenaires du projet.

Le partenariat du projet unique 1 est composé comme suit :

Partenaires italiens :

- Ville Métropolitaine de Turin ;
- Unité des communes valdôtaines Grand-Paradis.

Partenaires français :

- Communauté de communes Cœur de Savoie – CHEF DE FILE ;
- Syndicat mixte de l'Avant-Pays Savoyard ;
- Communauté de communes des Versants d'Aime ;
- Communauté d'agglomération Arlysère ;
- Communauté de communes de Haute-Tarentaise.

Le dépôt du projet auprès de l'autorité de gestion s'organise comme ceci :

- Le projet sera déposé par la communauté de communes Cœur de Savoie, Chef de file
- Le susmentionné projet a un budget prévisionnel global d'environ 2 137 500,20 €

- La communauté de communes de Haute-Tarentaise s'engage à réaliser les activités indiquées et établies dans le formulaire de candidature du projet mentionné ci-dessus, correspondant à un budget prévisionnel de 137 500 € ;
- La communauté de communes de Haute-Tarentaise sollicite pour la réalisation du projet mentionné ci-dessus une subvention au titre du FEDER d'un montant prévisionnel de 110 000 € correspondant à 80 % du budget total du partenaire ;
- Dans le respect des règles administratives de l'organisme signataire, conformément aux réglementations nationales et communautaires et dans le cas où le projet serait approuvé et financé, les 20% de la contribution hors FEDER, d'un montant prévisionnel de 27 400 €, seront autofinancés par la Communauté de communes de Haute-Tarentaise ;

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le principe de participer au programme Interreg ALCOTRA VI-A 2021-2027 Italie-France PITER+ GRAIES ClimaLab Projet simple N°1 « DECID » ;
- **AUTORISE** le Président à solliciter toute subvention publique pour sa réalisation et à signer tout document y afférant ;
- **DIT** que les crédits seront portés aux arbitrages des budgets 2025 à 2027.

Yannick AMET

Président

